

**État définitif des suppressions, créations et cartes scolaires du 65, tel que présenté au
Comité Social d'Administration Spécial Départemental (CSASD) du 14 mars 2023**

Établissements	Discipline	Création	Suppression	Transformation	Observations
Lycée M. Curie	Anglais	1			Stagiaire
Lycée J. Dupuy	Eco Gestion GA	1			
clg V. Hugo	Histoire-Géo	1			
clg V. Hugo	Lettres Modernes	1			SPEA
LP Reffye	Maths ScPhys	1			
clg V. Hugo	Maths	1			
clg P. Eluard (Segpa)	Option F	1			
clg P. Eluard	Phys Chimie	1			
Lycée M. Curie	Portugais	1			
LP PMF à Vic	Eco Gestion GA			1	Transformation de Eco Gestion GA en Eco Gestion Log
clg Argelès	Lettres Classiques			1	Transformation de Lettres Classiques en Lettres Modernes
Lycée T. Gautier	Arabe		1		PV
LP L'Arrouza	Arts Appliqués		1		MCS
clg Massey	Educ Musicale		1		PV
clg PMF à Vic	Espagnol		1		MCS
clg V. Hugo	Lettres Classiques		1		MCS
clg PMF à Vic	Lettres Modernes		1		PV
clg Massey	Lettres Modernes		1		MCS
Lycée Sarsan	Maths		1		PV
Lycée T. Gautier	Maths		1		PV
clg Desaix	Maths		1		MCS
Lycée J. Dupuy	SII Ing Co		1		PV
clg Bagnères	Technologie		1		PV
clg Maubourguet	Technologie		1		PV
clg P. Eluard	Technologie		1		PV
clg Pyrénées	Technologie		1		PV
clg Desaix	Technologie		1		MCS
clg Sarsan	Histoire-Géo		1		PV si départ en retraite
clg St-Laurent-de-N.	Technologie		1		Neutralisation, PV
Total		9	18	2	
Solde			-9		

PV = poste vacant SPEA= poste spécifique académique MCS= mesure de carte scolaire

Depuis les élections professionnelles de décembre et l'installation du nouveau Comité Social d'Administration, **la délégation FSU se compose de 4 titulaires (avec parfois ses 4 suppléants!) sur 10 sièges, position très majoritaire dans la mesure** où les autres syndicats n'en ont que 2 au maximum. Notre présence à vos côtés dans les collèges et les lycées du 65 et le réseau de nos militants nous permettent d'avoir une connaissance du terrain et une légitimité incontestable.

Malgré les entraves de l'administration qui nous transmet des documents de travail dans des délais très courts, parfois peu lisibles, nous parvenons à faire entendre notre voix et à faire bouger les lignes. Nous avons pu notamment **faire changer quelques compléments de service** pour que des collègues fassent moins de route. Nous nous acharnons aussi à faire comprendre à l'IA que **supprimer 2 postes de Lettres Classiques dans le département est loin de la politique volontariste** qu'on est en droit d'attendre pour le latin et les humanités. Et enfin, **nous dénonçons la suppression des 5 postes de technologie.**

Malgré tout, le CSA reste donc encore un lieu de dialogue avec l'administration, et **vous pouvez compter sur les élus de la FSU** pour en user et en abuser !

Editorial

La retraite à 64 ans à marche forcée à l'Assemblée... mais plus que jamais dans la Rue !

La démocratie M.le Président, ce n'est pas la signature d'un blanc seing par une partie du peuple tous les 5 ans. La démocratie c'est avant tout gouverner avec le peuple. Et le peuple est bien résolu à la faire vivre !

Qui aurait cru en janvier que nous serions encore aussi nombreux dans la rue, aujourd'hui, pour cette 10ème journée de mobilisation contre la réforme des retraites ? Qui aurait misé sur une intersyndicale aussi large et unie ? Et les Hautes Pyrénées n'ont pas démérité. Nous étions plus de 8000 manifestants dans les rues de Tarbes le 19 janvier. Le 23 mars, après 2 mois à battre le pavé, nous étions près de 24000 citoyennes et citoyens à demander le retrait de la loi. Et la jeunesse a massivement rejoint le

cortège. Avec la fin des épreuves de spécialité et la clôture de Parcoursup, leur année est quasiment terminée. Ils n'ont donc plus rien à perdre. Et nous qui dénonçons l'absurdité des épreuves de bac au mois de mars, quelle ironie !

Mais à écouter M. Macron, cette réforme des retraites c'est un mal pour un bien. Réjouissons-nous ! Il a affirmé lors de sa dernière prestation télévisée qu'« On doit investir dans nos services publics, notre école, notre santé. On ne peut pas prendre cet argent pour le mettre sur les retraites. »

Avant d'ajouter : « Je veux qu'à la rentrée prochaine, on puisse remplacer du jour au lendemain les profs dans les classes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui dans beaucoup de collèges. C'est une priorité »

Une priorité ? Mais comment croire celui qui a supprimé plus de 9000 emplois depuis 2018 ! Comment croire un gouvernement qui décide unilatéralement de modifier la grille horaire des 6° en supprimant la technologie contre l'avis du CSE (Conseil Supérieur de l'Education) ? Dans les Hautes Pyrénées c'est 5 postes de techno qui seront supprimés à la rentrée prochaine. A ce rythme là qui va assurer les remplacements ? Peut-être une nouvelle mission pour celles et ceux qui auront signé le Pacte.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons rencontré, il y a quelques jours seulement à Tarbes, notre député Benoît Mournet qui siège à la commission des finances. Il a bien noté : assurer les remplacements, c'est recruter des enseignants, mieux considérés et mieux rémunérés. Et que la seule revalorisation qui tienne c'est celle du point d'indice. Il est reparti après 2h d'entretien avec une idée un peu plus claire, bien que partisane je l'avoue, de la situation de l'école dans le 65.

À quand une rencontre avec le Ministre ?

Frédérique Lemaire, Secrétaire Départementale du Snes65

TARBES Bastillac PPDC

P1

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le
29 mars 2023

SOMMAIRE

- Page 1 : Editorial
- Page 2 : Conviction féministe / Vie de jeune retraitée
- Page 3 : Autoflagellation ? Autoévaluation ! / Rencontre avec la députée
- Page 4 : Création-suppressions de postes dans le 65

SNES - 65

École J-Ferry 7 Rue A-Breyer
65 000 TARBES
Tél. 05 62 34 38 24
Courriel:
snes65@toulouse.snes.edu

Directeur de la publication:
Marc Poulou
CPPAP: n° 0918 S 08025
ISSN : n°1956-2179
Imprimé au Siège
Trimestriel - Prix 1,50 €
Bulletin n° 78 - mars 2023

8 et 11 mars à Tarbes, la conviction féministe !

C'est sous la pluie que 350 personnes ont manifesté à Tarbes pour la journée internationale de lutte pour les droits des femmes à Tarbes à l'appel du collectif 65 pour les droits des femmes du 8 Mars 2023.

Après un atelier « prépare ta manifestation » à partir de 15h40 (heure à laquelle, étant donné les écarts de salaire avec les hommes, les femmes ne sont plus payées) et l'affichage de l'exposition créée par les militantes du collectif, le cortège animé a pu scander des slogans dont « solidarité avec les femmes du monde entier », « Nous sommes fortes, nous sommes fières, et féministes et radicales et en colère ! ». Le 8 mars est une journée de revendications et, de l'Iran à l'Ukraine, de solidarité internationale. La remise en cause de l'avortement dans de nombreux pays, les inégalités de salaires, la charge du travail domestique sur les femmes, la prégnance des violences, qu'elles soient économiques, sociales, psychologiques, sexuelles, physiques (et la liste est encore longue), caractérisent la nécessité de lutter pied à pied pour que les revendications féministes, qui ont toute leur place dans le champ syndical, puissent advenir.

L'après-midi du samedi 11 Mars 2023 à la Bourse du Travail de Tarbes, le CDDF 65 a organisé des débats autour de courts-métrages sur le travail, les femmes migrantes, l'espace public, l'éducation, le droit à l'IVG et la contraception. Cela a été l'occasion, avec un village féministe dédié dans le hall et une belle librairie organisée par la Librairie Les Beaux Jours, d'échanger collectivement.

La FSU 65 était présente dès sa création (2009) dans le collectif 65 droits des femmes qui se réunit tous les premiers vendredis du mois à 18h30 dans ses locaux.

Voir le site et les réseaux sociaux : www.collectif65droitsdesfemmes.org

Ingrid Darroman, CPE au collège Desaix

Vis ma vie de (jeune) et récente retraitée ...

Ça y est l'heure de la sortie (définitive) a sonné ! Les précédentes réformes des retraites ont déjà frappé, et quand on fait les comptes via l'ENSAP, 22,5% de décote à l'âge légal, ça calme tout de suite. Alors de décote en allongement de la durée d'assurance, de réforme qui ne compte plus les bonifications pour enfant la durée du travail s'allonge interminablement et là c'est sans compter la mirifique réforme que l'exécutif essaye d'imposer à un peuple qui n'en veut pas.

L'heure du départ arrive enfin et étant particulièrement chanceuse je n'ai pas vécu la souffrance au travail comme certains de nos collègues. Vu avec du recul, le système semble devenir fou et se nourrir de ses propres errements si les élèves sont identiques à eux-mêmes : studieux ou non ; scolaires ou non ; assidus ou absentéistes ; sympathiques ou non ; l'institution multiplie ses injonctions. Ces dernières années en lycée, j'ai vu le temps dévoré par les contrôles en cours de formation, les matières démantelées, les injonctions multipliées, le bac découpé sous le regard pointilleux de la direction à qui il faut rendre des comptes.

Un élève se plaint « trop de travail » : explications ; le prof a eu une formulation au mieux maladroite au pire l'élève n'a pas compris le sens des mots : explications ; les notes sont jugées trop basses : explications ; les absences ne sont pas justifiées par le cpe : explications ; l'AED a refusé à petit (e) chéri(e) de le laisser monter dans le dortoir récupérer son téléphone (doudou) portable : explications.

C'est donc sans regret que j'ai laissé cet univers de la novlangue derrière moi, mais c'est aussi pour ça qu'avec le Snes je me suis mobilisée dès le premier jour pour contrer cette réforme des retraites qui est particulièrement injuste dans nos métiers, où étant donné la durée des études on commence tard, et où les professions étant fortement féminisées on sait que ce sont les femmes les plus grandes perdantes.

Bien sûr à la retraite je continuerai à œuvrer avec le Snes et la FSU à défendre et améliorer les droits des personnels pensionnés ; en cette période de forte inflation, la stagnation des pensions doit nous alerter, de même que le sort de la Mgen où l'administration aidera les actifs mais où rien n'est prévu pour les retraités, sauf des augmentations par tranche d'âge : bref plus on est vieux plus on paye. Et ceci dans le cas où la Mgen sera la mutuelle de référence ce qui est loin d'être assuré (c'est le cas de le dire).

Bien sûr, le temps maintenant n'est plus contraint et d'immenses perspectives de voyages, de formations, de loisirs s'ouvrent mais chacun doit avoir en tête que l'espérance de vie en bonne santé n'a pas augmenté et que partir à la retraite à 64,65, ou 66 ans n'ouvre pas le même avenir que partir en cessation progressive d'activité à 58 ans comme c'était encore le cas dans les années 2000.

Alors, retraités et actifs, on ne lâche rien !

Catherine Goubier, S1 retraités, Snes65

Autoflagellation ? Autoévaluation !

Rappelons en deux mots de quoi il s'agit... Cette évaluation se déroule en trois phases : une **consultation des acteurs locaux** (enseignants, non enseignants, parents, élèves) avec élaboration d'un rapport d'auto-évaluation, une **intervention d'évaluateurs externes** (Dasen, IPR, IEN, perdurs, enseignants, ...) partant de ce rapport et débouchant sur des **préconisations pour le projet d'établissement**.

Cette évaluation, déconnectée de la question des moyens, est une façon de **faire porter à l'établissement la responsabilité des difficultés rencontrées**. C'est aussi une **façon détournée de faire adhérer les personnels aux attentes institutionnelles** qui finiront en projet d'établissement et contrat d'objectifs.

Ces sujets sont sensibles, mais **certains d'entre nous ne voient pas forcément les enjeux**. Prenons un exemple : le **nombre annuel de rencontres parents-professeurs**. L'article D111-2 du code de l'éducation indique : « le chef d'établissement dans le 2nd degré [organise] **au moins deux fois par an et par classe** une rencontre, qui peut prendre **différentes formes**, entre les parents et les enseignants ». L'important ici étant bien sûr le « au moins deux fois par an » et le « différentes formes ». Imaginons maintenant un chef d'établissement décidant unilatéralement d'en faire une par trimestre, pour tous les élèves et tous les professeurs. Là, un professeur ayant plus de 150 élèves, les enjeux, je suis sûr qu'il les voit de suite !

Le lundi 6 mars, notre chef d'établissement a présenté le **rapport d'auto-évaluation de notre collège**. Présence obligatoire, cette heure de réunion étant décomptée du temps prévu pour la journée de solidarité.

Nous avons donc dû « **débattre** » **d'une synthèse faite par la Principale**, sur des **préconisations de la Principale** ; nous nous inscrirons ensuite dans des groupes dont **les thèmes sont imposés par la Principale**, et dont **la composition sera finalisée... devinez par qui ?**

Nous disposons d'une heure pour mener ce « débat » au pas de charge. Une majorité de l'assistance était silencieuse (résignée ?), certains ne voulant pas déborder de 5 minutes l'horaire prévu, ce qui est bien légitime. Cependant suite à l'intervention de la section SNES du collège, et ceci de manière systématique depuis des années, **la Principale n'a pas insisté quant à une éventuelle mise en place de deux demi-journées supplémentaires de pré-rentrée**, dispositif inutile et vexatoire instauré en 1999 sous C. Allègre. Rappel : ces deux demi-journées supplémentaires **ne sont qu'une possibilité, et non une obligation**. C'est bien collectivement que l'on peut s'opposer à ces décisions visant à alourdir notre charge de travail, et... les 5 minutes « perdues » dans cette réunion nous ont fait gagner deux demi-journées !

Un autre sujet a attiré l'attention : le **dispositif Devoirs Faits**. Il fonctionne mal. Comme souvent. Y a-t-il suffisamment d'heures par élèves ? Suffisamment d'intervenants qualifiés ? Ces heures sont-elles intégrées dans le service ou en heures supplémentaires ? En réalité, **peu de professeurs sont impliqués dans le dispositif**. Si un actuel ou futur ministre de l'EN lit cet article, je lui ferais remarquer ceci : **le temps de travail des enseignants n'a cessé d'augmenter ces dernières années, et le ministère cherche des volontaires pour ceci ou cela**. N'y a-t-il pas là une contradiction ?

Enfin, dans le but d'**assurer une coordination entre le professeur de la classe et l'intervenant Devoirs Faits**, certaines préconisations de notre Principale posent problème : rendez-vous trimestriels, établir des procédures et construire des outils de communication. En effet celles-ci risquent d'alourdir la charge de travail du professeur de la classe pour permettre à l'intervenant de produire en heures supplémentaires un travail efficace. **Il serait tout de même paradoxal d'appliquer le « travailler plus » pour l'un et le « gagner plus » pour l'autre !**

Nous attendons maintenant avec impatience la venue des évaluateurs externes...

Marc Poulou, S1 du collège Paul-Valéry de Séméac

La FSU65 a rencontré notre députée Sylvie Ferrer

Ce lundi 6 mars notre camarade du SNUipp-FSU Anne Marie Daries et moi-même avons rencontré Sylvie Ferrer, députée LFI-NUPEs de la première circonscription des Hautes-Pyrénées, à sa permanence de Bagnères-de-Bigorre. La députée s'est positionnée d'emblée comme une défenseuse de la fonction publique et du mouvement social en cours contre la réforme des retraites. Sur ce sujet, selon elle, le gouvernement n'a pas donné aux députés des oppositions le temps de débattre en profondeur du texte. Elle s'est montrée convergente avec la FSU pour rejeter la politique des économies d'échelles, des expérimentations dévoyées (pensons au TER Adour-Madiran) et des solutions à l'économie qui affectent l'Éducation Nationale, et dénoncer la communication fallacieuse du ministre (sur nos revalorisations salariales par exemple).

Sylvie Ferrer n'ignore pas grand-chose des problématiques des EPLE où nous exerçons, des difficultés de recrutement et de remplacement, de l'absence de médecine du travail, des services partagés, de coupes de DHG prévues... Nous avons insisté sur le sort des AESH, si indispensables et si précaires, souvent malmenés à travers les PIAL. La députée partage très largement le constat de crise que connaît l'école en général et nos EPLE du second degré dans les Hautes-Pyrénées.

Nous sommes aussi revenus sur l'évolution sociologique d'une partie du centre-ville tarbais, afin que l'étude d'un classement en REP du bassin du collège Desaix soit portée à l'ordre du jour des travaux de la DSDEN et du Rectorat.

Sébastien Jaffiol, co-secrétaire départemental de la FSU65